

JOURS FÉRIÉS 2019

Nouvel An

MARDI 1^{ER} JANVIER

→ Mardi 1^{er} janvier
décalé au mercredi 2 janvier

→ Jeudi 3 janvier
décalé au vendredi 4 janvier

→ Vendredi 4 janvier
décalé au samedi 5 janvier

Pâques

LUNDI 22 AVRIL

→ Lundi 22 avril
décalé au mardi 23 avril

→ Mardi 23 avril
décalé au mercredi 24 avril

→ Jeudi 25 avril
décalé au vendredi 26 avril

→ Vendredi 26 avril
décalé au samedi 27 avril

Fête du travail

MERCREDI 1^{ER} MAI

→ Jeudi 2 mai
décalé au vendredi 3 mai

→ Vendredi 3 mai
décalé au samedi 4 mai

Armistice

MERCREDI 8 MAI

→ Jeudi 9 mai
décalé au vendredi 10 mai

→ Vendredi 10 mai
décalé au samedi 11 mai

Ascension

JEUDI 30 MAI

→ Jeudi 30 mai
décalé au vendredi 31 mai

→ Vendredi 31 mai
décalé au samedi 1^{er} juin

Pentecôte

LUNDI 10 JUIN

→ Lundi 10 juin
décalé au mardi 11 juin

→ Mardi 11 juin
décalé au mercredi 12 juin

→ Jeudi 13 juin
décalé au vendredi 14 juin

→ Vendredi 14 juin
décalé au samedi 15 juin

Assomption

JEUDI 15 AOÛT

→ Jeudi 15 août
décalé au vendredi 16 août

→ Vendredi 16 août
décalé au samedi 17 août

Toussaint

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE

→ Vendredi 1^{er} novembre
décalé au samedi 2 novembre

Armistice 1918

LUNDI 11 NOVEMBRE

→ Lundi 11 novembre
décalé au mardi 12 novembre

→ Mardi 12 novembre
décalé au mercredi 13 novembre

→ Jeudi 14 novembre
décalé au vendredi 15 novembre

→ Vendredi 15 novembre
décalé au samedi 16 novembre

Noël

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

→ Jeudi 26 décembre
décalé au vendredi 27 décembre

→ Vendredi 27 décembre
décalé au samedi 28 décembre

MOINS JETER... C'EST MIEUX CONSOMMER

**Collons un "STOP PUB"
sur notre boîte aux lettres**



Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus et des publicités. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne à 38 kg de déchets par an et par foyer sur notre territoire.

Pour ceux qui ne désirent plus en recevoir, il est possible et facile d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette mentionnant le refus de recevoir des imprimés.

**Ne jetez plus,
donnez !**

Les vêtements peuvent être donnés à des associations ou mis dans les bornes que l'on trouve dans toutes les déchèteries de l'agglomération, sur le domaine public et aussi sur les parkings de certaines enseignes.

Donnez à des associations ou essayez de vendre les objets que vous ne voulez plus (meubles, électroménager) plutôt que de les mettre aux encombrants ou en déchèterie. Pensez également à la réparation.



POUR EN SAVOIR PLUS

www.nosactionsontdupoids.fr

**REPLACEMENT,
RÉPARATION
OU VOL DE BAC**
02 47 78 13 02

**INFORMATIONS
SUR LES COLLECTES**
02 47 37 37 68

EN SAVOIR PLUS SUR LE TRI DE VOS DÉCHETS

www.tours-metropole.fr

TM TOURS

TOUTE LA MÉTROPOLE
DANS UNE APPLI !

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS
SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS
SUR L'APPLI TM TOURS



IMPRIM'VERT*



AIDE-MÉMOIRE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

POUBELLE NEWS #2019

SUIVEZ TOUTES LES ACTUS DE VOS POUBELLES

**GUIDE
DES SORTIES
AGENDA VACANCES**

**LES BONS
PLANS CONSO**

**SCOOPS :
QUI S'EST FAIT JETER
ET COMMENT ?**

**LES BONNES
ADRESSES**



JOURS DE COLLECTE



ORDURES MÉNAGÈRES
→ Lundi et jeudi

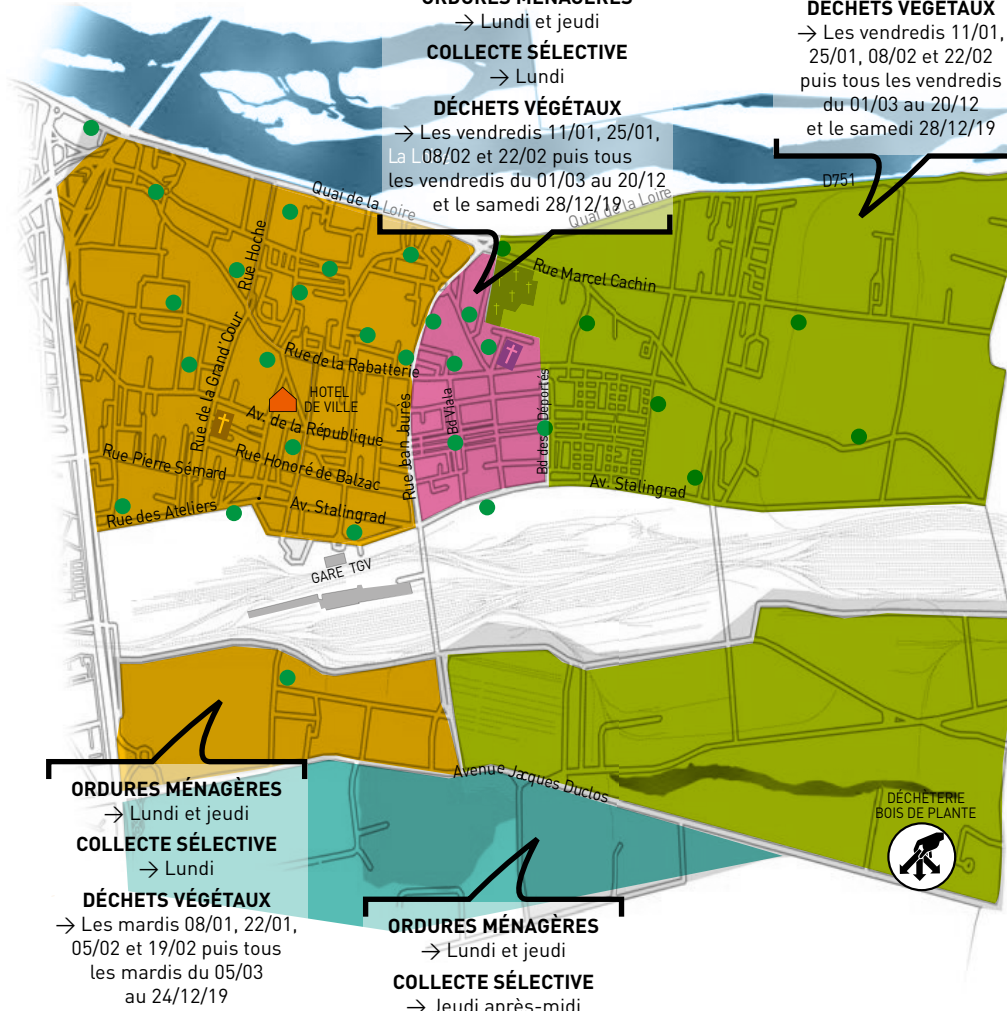
COLLECTE SÉLECTIVE
→ Jeudi

DÉCHETS VÉGÉTAUX
→ Les vendredis 11/01, 25/01, 08/02 et 22/02
puis tous les vendredis du 01/03 au 20/12
et le samedi 28/12/19

ORDURES MÉNAGÈRES
→ Lundi et jeudi

COLLECTE SÉLECTIVE
→ Lundi

DÉCHETS VÉGÉTAUX
→ Les vendredis 11/01, 25/01, 08/02 et 22/02 puis tous les vendredis du 01/03 au 20/12 et le samedi 28/12/19



ORDURES MÉNAGÈRES
→ Lundi et jeudi

COLLECTE SÉLECTIVE
→ Lundi

DÉCHETS VÉGÉTAUX
→ Les mardis 08/01, 22/01, 05/02 et 19/02 puis tous les mardis du 05/03 au 24/12/19

ORDURES MÉNAGÈRES
→ Lundi et jeudi

COLLECTE SÉLECTIVE
→ Jeudi après-midi

● **CONTENEURS COLLECTIFS À VERRE**
Pour la tranquillité du voisinage,
pas de dépôt entre 20h et 8h.

PENSEZ À SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR

CONTENEUR COLLECTIF À VERRE

POUR LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE PAS DE DÉPÔT ENTRE 20H ET 8H



BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS EN VERRE

AUTRES DÉCHETS

Les encombrants

Les gros encombrants présentés sur la voie publique (ex: mobilier, literie, électroménager) sont collectés **uniquement sur rendez-vous obtenu au 02 47 80 12 12** sous quinzaine.

Le poids de l'objet ne peut excéder 55 kg et son volume doit être inférieur à 2m³.

Collecte réservée aux particuliers.

LITERIE, GROS MOBILIER ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
Dépôt sauvage interdit sous peine d'amende.

Les déchets végétaux

Tours Métropole Val de Loire met à disposition gratuitement un bac de 240 litres et un composteur individuel de jardin de 320 litres. Pour les obtenir, appelez au **02 47 78 13 02**

Le retrait du composteur se fait le dernier vendredi de chaque mois au 30 Rue Joseph Cugnot à Joué-Lès-Tours sur présentation d'un justificatif de domicile. Un second bac ou composteur peut être demandé, il sera alors facturé. **Un maximum de 2 bacs de 240 litres et de 2 fagots** (longueur 1 m et ø 40 cm) sera collecté par producteur.

Cette collecte ne concerne que l'habitat pavillonnaire.



BAC JAUNE

JE METS **UNIQUEMENT** LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS DANS LE BAC À COUVERCLE JAUNE, EN VRAC



BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTON CARTONNETTES



TOUS LES PAPIERS



BOUTEILLES ET FLACONS VIDES EN PLASTIQUE



Bien vidés, inutile de les laver

BOÎTES, BIDONS, AÉROSOLS ET CANETTES MÉTALLIQUES



Films et sacs plastiques vides

Avec les bouchons



LES DÉCHETS SUIVANTS NE VONT PAS DANS LE BAC JAUNE, MAIS SONT À JETER :

À LA DÉCHÈTERIE



BOUTEILLES DE GAZ



PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES



DÉCHETS TOXIQUES



TEXTILES



FERRAILLES

DANS LE CONTENEUR À VERRE



VERRE ET BOUTEILLES



AU CENTRE DE TRI, LES POUBELLES JAUNES SONT TRIÉES À LA MAIN !

Les seringues, lancettes et aiguilles présentent des risques pour les valoristes du centre de tri : coupures graves, piqûres, transmission de maladies, etc. **NE LES JETEZ SURTOUT PAS DANS LA POUBELLE JAUNE !** Rapportez-les dans des boîtes homologuées en pharmacie*.

*Cf. liste des pharmacies sur www.dastri.fr



DÉCHÈTERIES

LES DÉCHÈTERIES SONT ACCESSIBLES GRATUITEMENT AUX HABITANTS DES COMMUNES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

La carte d'accès est délivrée après avoir rempli le formulaire de demande (retiré en déchèterie lors de votre premier passage ou téléchargé sur www.tours-metropole.fr).



CONSIGNES DECHETERIES

Merci à vous :

- > d'organiser votre véhicule par famille de déchets,
- > de prévoir de quoi décharger (gants, fourche...),
- > d'anticiper les horaires de fermeture afin d'avoir le temps de tout décharger à temps,
- > de présenter votre carte spontanément,
- > de respecter les indications des agents.

Déchèterie Bois de Plante

37700 Saint-Pierre-des-Corps

HORAIRES UNIQUES SUR L'ANNÉE

lundi	fermée
mardi au samedi	9h - 12h30 • 13h30 - 17h45
dimanche	9h - 12h30 • fermée l'après-midi
jours fériés	fermée

LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Les déchèteries sont interdites aux professionnels et les dépôts sont limités en volumes journaliers par type de déchet.